



juillet 2011 • n°12

l'info F

des organismes de formation



Edito > p.1

Dispositif de formation

■ Certiphyto : l'après 31 juillet > p.1

Évaluation

■ Formations préparatoires au certiphyto : confirmation de la satisfaction des participants > p.2

■ « Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer » : premier bilan et pistes d'amélioration > p.3-4

Politique de formation

■ Premiers audits de certification de service au cours de l'été 2011 > p.2

■ « Efficacité technique, compétitivité économique » : un dispositif de formation original > p.4

Règles et procédures

■ Dossiers 2011 : VIVEA interpelle les organismes de formation pour une meilleure maîtrise du délai de traitement > p.3

Vidéos

■ Une calcullette dans la poche plutôt qu'une fourche dans la main > p.4



Edito

2010, un exercice exceptionnel pour VIVEA

Jean-Jacques Loussouarn, directeur général de VIVEA

VIVEA vient de publier son *rapport d'activité 2010*. L'exercice 2010 se révèle très positif pour VIVEA avec des chiffres à la hausse : +76 % du nombre d'heures/stagiaire, +47 % d'actions réalisées avec 150 000 stagiaires financés, soit 22 % des contributeurs ayant suivi au moins une formation, un taux d'accès tout à fait considérable. De même le taux d'accès des femmes à la formation est en progression : 10,2 % en 2010 contre 8,6 % en 2009.

Deux phénomènes permettent d'expliquer ces résultats. Tout d'abord, l'action de formation Certiphyto avec 4 300 stages et 52 000 stagiaires. Ce succès est la conséquence d'un travail multi partenarial et de la mobilisation des organismes de formation. Ensuite, le fort développement des autres formations qui correspondent aux priorités suivantes du Plan stratégique triennal de VIVEA :

stratégie et pilotage d'entreprise +32 %, économie de l'exploitation +47 %, environnement +21 % et technicité +30 %.

Ainsi si les formations préparatoires au Certiphyto représentent 26 % des heures stagiaire, les formations liées aux compétences techniques, économiques, environnementales représentent respectivement 22, 15 et 14 % des heures stagiaire.

Les chiffres exceptionnels de l'année 2010 sont le fruit de la mobilisation des élu(e)s des comités et des équipes techniques VIVEA ainsi que des organisations professionnelles agricoles et des organismes de formation.



Dispositif de formation

Certiphyto : l'après 31 juillet

Aujourd'hui, l'attention des acteurs de la formation du secteur agricole se porte sur les suites de la période expérimentale du Certiphyto qui prend fin le 31 juillet prochain. Le calendrier prévisionnel permet d'envisager l'ouverture des cahiers des charges et donc des demandes de formation pour la période post expérimentale d'ici la fin de l'année 2011. Le calendrier comprend 3 temps forts :

■ Été 2011

■ Le ministère de l'Agriculture publie le décret, les programmes de formation et les arrêtés.

■ Automne 2011

■ Les organismes de formation font

une demande d'habilitation pour la réalisation de la formation Certiphyto auprès des DRAAF et/ou du ministère de l'Agriculture ;

■ VIVEA met en place le cadre opérationnel, c'est-à-dire rédige le nouveau cahier des charges pour les voies C et D, opère les montages financiers annuels pour la période 2012-2015 et engage la mobilisation des comités VIVEA pour le planning de réalisation des formations par région pour la même période.

■ Hiver 2011-2012

■ VIVEA sollicite les DRAAF et/ou le ministère de l'Agriculture pour obtenir la liste des organismes de formation dont l'habilitation est

renouvelée dans le cadre du dispositif généralisé (les habilitations attribuées au cours de la phase expérimentale prolongées jusqu'au 31/12/2011 ne seront pas valides pour le dispositif généralisé) et met à disposition de ces derniers les cahiers des charges ;

■ les organismes de formation déposent leurs demandes de formation auprès de VIVEA.

Gageons que le succès de la période post expérimentale soit à la hauteur de celui de la période expérimentale qui totalise 130 000 certificats, 450 organismes de formation mobilisés et 37 millions d'euros dont 11 millions d'euros de cofinancements*.

• Direction générale

*Montage financier réalisé par VIVEA : 26 millions d'euros financés par VIVEA, 6 millions par le FEADER et 5 millions d'euros de l'ONEMA gérés par FranceAgriMer.

Évaluation

Formations préparatoires au Certiphyto : confirmation de la satisfaction des participants

Comme en 2010, VIVEA a demandé à l'Institut BVA d'étudier la satisfaction des stagiaires qui ont participé aux formations préparatoires au Certiphyto. Les résultats de cette étude, menée auprès de 2 635 participants interrogés dès la fin de leur formation entre avril et juin 2011, permettent de confirmer et d'enrichir les constats faits en 2010.

96 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits

Tout d'abord, le taux de satisfaction des stagiaires demeure très élevé, puisque 96 % d'entre eux se disent satisfaits ou très satisfaits de la formation et seraient prêts à recommander celle-ci à d'autres agriculteurs. Si ces participants sont venus en formation, c'est grâce, pour la moitié d'entre eux, à l'information que leur coopérative leur a apportée. Suite à ce travail de mobilisation par cet acteur clé, ils ont suivi principalement la formation auprès d'une Chambre d'agriculture, dans ces mêmes coopératives, dans un CFPPA, ou auprès d'autres prestataires et centres de formation.

L'obligation réglementaire, une motivation parmi d'autres

Comme en 2010, si la première motivation pour participer à ces formations reste l'obligation réglementaire, beaucoup d'agriculteurs disent qu'ils en attendaient un approfondissement de leurs connaissances sur les produits et les manières

de les utiliser, mais aussi des apports leur permettant de faire plus attention à leur santé. Ils ont tout particulièrement apprécié lors de ces formations de pouvoir échanger avec des producteurs employant des méthodes différentes des leurs.

L'importance des intervenants

S'ils se disent très satisfaits des conditions matérielles de déroulement des formations, ils ont été particulièrement sensibles à la bonne qualité des prestations des intervenants, des explications apportées et documents supports remis. Ils ont (très légèrement) moins apprécié l'équilibre entre apports théoriques et pratiques et auraient parfois souhaités plus de concret.

Un approfondissement des connaissances sur la santé

A l'issue des formations, les stagiaires identifient en premier lieu avoir appris des éléments nouveaux sur les questions liées à leur santé, en termes de prévention et de sécurité lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ils disent avoir un peu moins progressé sur les aspects plus techniques, la durée réduite des formations ne permettant pas de fait une approche très détaillée sur ce plan.

Des changements entrepris ou prévus sur l'exploitation

Si 43 % des participants disent avoir mis en place des changements sur leur exploitation concer-



nant l'utilisation des phytosanitaires avant la formation, 41 % prévoient d'en apporter rapidement à la suite de celle-ci, et 9 % ont apporté ces changements dès la fin de la première journée. Ils ne sont que 10 % à affirmer ne rien vouloir changer ou ne pas savoir ce qu'ils vont faire.

Une suite à la formation très attendue

64 % des stagiaires souhaitent qu'une suite soit apportée aux formations, que ce soit sous forme d'échanges via un forum sur Internet, un appui technique ou une nouvelle formation. Dans les souhaits exprimés, 5 thématiques reviennent systématiquement : la pratique d'une agriculture raisonnée, les méthodes alternatives à la lutte chimique, la couverture des sols, la fertilisation organique et la protection de l'eau. L'identification de ces thématiques, toutes en lien avec l'agronomie et avec Ecophyto 2018, va sans aucun doute faciliter la construction d'une nouvelle offre de formation. Le succès de celle-ci auprès des agriculteurs dépendra, comme pour les formations préparatoires au Certiphyto, de l'efficacité des partenariats mis en œuvre.

Guy Vernerey, chef de projet

Politique de formation

Premiers audits de certification de service au cours de l'été 2011



39 organismes de formation se sont engagés en décembre 2011 dans la démarche de certification SGS-Qualicert/VIVEA. En mai, lors d'une seconde vague, 26 nouveaux organismes les ont rejoints. Ce sont donc 65 organismes, pour un volume d'activité de plus de 3 200 formations qui sont désormais intégrés dans le dispositif d'accompagnement proposé par VIVEA et mis en œuvre par le cabinet 4As. Cet accompagnement intègre un diagnostic de la situation de l'organisme avec constitution

d'un plan d'action, l'appropriation du référentiel, une prestation à la carte en fonction des besoins, et se termine sur un audit à blanc. Il s'échelonne sur une durée de 8 à 10 mois, afin de permettre aux organismes de formation de formaliser leurs pratiques existantes ou d'en mettre en place de nouvelles. Pour les premiers d'entre eux, l'audit qui les conduira vers l'obtention de la certification de service, aura lieu dès cet été.

Guy Vernerey, chef de projet

Règles et procédures

Dossiers 2011 : VIVEA interpelle les organismes de formation pour une meilleure maîtrise du délai de traitement

VIVEA a entrepris le traitement des dossiers 2011 depuis plusieurs semaines, après celui des actions de formation de 2010 d'une ampleur sans précédent. En effet, le volume d'activité de VIVEA a augmenté de 65 % l'an dernier de par le succès de la formation préparatoire au Certiphyto ainsi que le fort développement des autres actions de formation. Cette forte progression de l'activité s'est accentuée au cours de l'hiver avec la réalisation de 20 000 actions de formation, ce

qui correspond à l'équivalent de la totalité du nombre d'actions pour l'année 2010 réalisée en six mois. Les effets des dispositions prises par VIVEA pour pallier cette augmentation d'activité, notamment la création et la mise en place anticipée du Service national du traitement des dossiers, sont à présents tangibles. Le retard de paiement des dossiers 2011 devrait donc se résorber au cours des prochains mois.

Toutefois, le cadencement du traitement des dossiers dépend

de la qualité des dossiers réceptionnés par le Service de traitement des dossiers. Or, à ce jour, la moitié des dossiers arrivent incomplets. La reconsolidation des dossiers représente la première cause de ralentissement du traitement des dossiers. C'est pourquoi **VIVEA recommande vivement aux organismes de formation d'envoyer des dossiers complets en un seul envoi***, comportant les originaux, à l'exception de la feuille d'émargement, des Déclarations de démar-

rage de session (DDS), mandats de facturation, fiches individuelles d'inscription, conventions de cofinancement, preuves de publicité pour les cofinancements, signés et sans modification cursive aucune. •

Patrick Le Guen,
directeur administratif
et financier

*Seule exception : les actions programmées en période, qui nécessitent l'envoi de la DDS en même temps que le planning papier dès le démarrage de l'action, selon les conditions générales.

Évaluation

« Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer » : premier bilan et pistes d'amélioration



Un premier bilan sur le dispositif de formation « Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer », destiné aux éleveurs laitiers et initié fin 2010 par VIVEA, en collaboration avec les partenaires de la filière laitière, est en cours de finalisation. On dénombre une cinquantaine d'actions réalisées, en cours ou en projet. La satisfaction des éleveurs qui ont participé à ces actions est au rendez-vous, comme en témoignent les films vidéo produits par VIVEA (lire l'article « Une calculatrice dans la poche plutôt qu'une fourche dans la main »). La formation permet aux éleveurs d'envisager des améliorations très concrètes sur leur exploitation et adaptées à leur situation.

Les objectifs et le cadre de l'action confirmés

La première journée permet aux stagiaires de prendre conscience des différentes composantes du revenu et de percevoir les différents leviers sur lesquels ils peuvent agir. Le diagnostic sur l'exploitation est indispensable, il permet de nourrir la deuxième jour-

née de formation en termes d'analyse des coûts de production et d'élaboration d'un plan d'action adapté à chacun. Enfin la troisième journée de formation est plus complexe à mettre en œuvre. Bien qu'elle soit majoritairement demandée par les stagiaires engagés dans l'action, ces derniers trouvent une action de 3,5 jours trop longue. Il est important de prendre en compte cet élément en vue de l'amélioration du dispositif programmée en 2012.

Des dynamiques partenariales inégales selon les territoires

Certains territoires, au travers d'un comité de pilotage, jouent la complémentarité des acteurs pour mobiliser les éleveurs et réaliser les journées collectives et le diagnostic. Dans d'autres territoires, les initiatives de développement de l'action sont plutôt individuelles : soit l'initiative est prise par un organisme de formation, soit par une coopérative (la moitié des actions) qui mobilise les éleveurs et s'appuie sur un organisme de formation pour la mise en œuvre de l'action. Or, la dynamique partenariale nous paraît

(suite de la page 3)

nécessaire dès lors que l'objectif est de toucher un nombre conséquent d'éleveurs puisqu'elle facilite la mise en œuvre de cette action.

■ Une articulation entre les différentes actions de formation à travailler

Ce dispositif est parfois perçu comme concurrent par rapport à d'autres formations existantes : formation sur les coûts de production ou conseil individuel. Toutes les évaluations conduites montrent que la dimension collective et formative permet la mise en mouvement des stagiaires mais qu'un appui individuel aux éleveurs est tout aussi indispensable, notamment pour la mise en œuvre de leur plan d'action. L'articulation entre les dispositifs est possible. Le cadre national vise à amé-

liorer les actions existantes mais aussi à réfléchir au lien entre cette action de formation et les actions d'appui individuel.

VIVEA et les partenaires de la filière réaffirment leur volonté et la nécessité de développer cette action notamment au regard de la fin des quotas et du renforcement de la volatilité des prix. A partir des éléments de ce premier bilan, un comité de pilotage se réunira dès le début de l'automne pour renforcer les dynamiques en cours et améliorer le cadre de l'action en vue de faciliter son déploiement.

Sylvie Bourgeois,
directrice ingénierie et formation

*FNPL, FNCL, France conseil élevage, Institut de l'élevage, APCA et BTPL

Politique de formation

« Efficacité technique, compétitivité économique » : un dispositif de formation original



VIVEA pilotera le déploiement du dispositif de formation « Efficacité technique, compétitivité économique » à l'automne prochain. Ce dispositif, élaboré en partenariat avec la Fédération nationale bovine, l'APCA, Coop de France Bétaïls et viandes, Bovin croissance, l'Institut de l'élevage et les établissements départementaux de l'élevage, s'adresse aux éleveurs de bovins viande.

L'originalité de ce dispositif est de :

- mettre l'accent sur le partenariat entre organismes de formation et organismes économiques territoriaux ;
- conjuguer diversité des publics et spécificités territoriales ;
- faciliter la communication et la mobilisation des publics via des préconisations compilées dans un guide de mise en œuvre.

Les éleveurs concernés sont ceux qui souhaitent procéder à une analyse économique de leur exploitation ou aborder le volet économique à partir d'une entrée technique. Le début de la mobilisation du public débutera avec le lancement du dispositif le 5 octobre à Clermont-Ferrand à l'occasion du Sommet de l'élevage.

Gaëlle Labarrade,
chargée d'études et de projets

Vidéos

Une calculette dans la poche plutôt qu'une fourche dans la main

C'est en substance la conclusion d'Anthony Marie, éleveur laitier en individuel dans la Manche, au film « Calculette, ration & Co », l'un des cinq films vidéo réalisés par VIVEA sur la formation « Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer ».

L'ensemble des témoignages insiste sur la prise de conscience de l'évolution du métier face aux nouvelles réalités économiques et l'importance de la stratégie d'entreprise. Quant au diagnostic, l'enthousiasme est partagé. La variété des pratiques et des types d'exploitations qu'il met en évidence, favorise les échanges et permet à chacun de définir ses propres solutions pour trouver des marges de progrès sur ses revenus.

Aurélié Calland,
responsable communication

Consultez les films vidéo sur le site Internet de VIVEA à la rubrique Agriculteurs/Témoignages.

Abonnez-vous !



Vous souhaitez connaître notre actualité et nos nouveaux documents mis en ligne, abonnez-vous à notre lettre électronique mensuelle :

<http://www.vivea.fr/Internet/Pages/inscription2.aspx>

